



**COMMENTAIRES :**

Une méthode qui utilise aussi peu de "personnel d'animation" que possible (1 pour 33 groupements) pour permettre la responsabilité des villageois(es) eux-mêmes.

**NOTES**

Interview de Joséphine Ndione par Bernard Lecomte le 22 février 1996

**MOTS CLES**

Agriculture paysanne - Commercialisation - Association paysanne - ONG - Femme - Médiateur - animateur rural - Sénégal

---

"Le GRAIF (Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Féminines) identifie les capacités des villages et met en relation ceux qui offrent de telles capacités avec ceux qui en sont demandeurs.

## LA COMMUNICATION

Par exemple, pour faciliter la commercialisation, des groupes de femmes ont été identifiés en bordure de mer à Kayar et à Bargny et, parmi les autres villages agricoles, ceux qui ont des produits tels que le niébé ou les haricots. La mise en relation entre les deux zones, une fois effectuée, un réseau de commercialisation s'est mis en place. Les femmes qui ont du niébé ou fabriquent des paniers vont dans les zones de pêche où les femmes qui transforment le poisson achètent ces paniers et ce niébé dont elles ne disposent pas. Au retour, les premières qui ont acheté du poisson le revendent au village. L'important est de bien identifier les personnes-ressources existantes dans les villages.

## L'ALPHABÉTISATION

Autre exemple pour l'alphabétisation. Nous avons demandé aux villages de choisir leurs propres alphabétiseurs à l'intérieur même du village. Ces personnes le connaissent bien, participent à ses activités. Même si l'alphabétiseur choisi n'a pas ou peu été à l'école, le village lui assure sa confiance. Nous lui apportons une petite formation complémentaire.

## L'ANIMATION

De même pour l'animation, nous repérons des femmes sachant bien mobiliser les gens, des femmes qui soient capables de faire réfléchir un groupe. Elles sont des "facilitatrices". Au départ, nous ne donnons que des critères, le choix est entièrement celui des seuls villages. Ce choix peut se révéler bon, mais aussi mauvais. La responsabilité en incombe alors au village. Il est arrivé le cas où l'un des deux facilitateurs d'alphabétisation bénévole a mal fait. Le village était "embêté" parce que c'était son choix et pas le choix de "Joséphine". En réunion d'assemblée générale, les femmes ont

---

donné les raisons pour lesquelles elles ne voulaient plus de cette personne. Elles m'ont dit : "On a choisi, on te l'a proposé mais après un an, on a vu qu'il ne faisait pas notre affaire. On le renvoie".

Un facilitateur travaille plusieurs après-midi par semaine, en plus de son travail agricole. Il reçoit une petite indemnité qui est la même pour tous. Les villageois apportent les moyens pour le local et le matériel mais c'est le GRAIF qui paie directement les facilitateurs. Par contre, la responsabilité et le contrôle, cela c'est le rôle du groupement.

## RESPONSABILISATION

Contrairement à d'autres organisations où on utilise des animateurs ou des personnes d'encadrement extérieures, nous favorisons plus les initiatives locales. Là où je travaillais avant, on disait : "Il faut travailler avec une méthode participative". Au GRAIF, nous préférons une petite approche de responsabilisation. Quand on demande à des gens de participer, ceci veut dire qu'ils ne se sentent pas tout-à-fait maîtres de ..., qu'ils ne sont pas tout-à-fait responsables. Mais quand on les responsabilise entièrement, ils sont obligés de chercher des voies et moyens qui leur permettront d'aboutir aux objectifs qu'ils se fixent eux-mêmes".